



Estelle Revaz avait présenté son texte lors de la session extraordinaire «Pauvreté en Suisse» au printemps dernier. (BERNE, 14 MARS 2024/ALESSANDRO DELLA VALLE/KEYSTONE)

Une première victoire pour Estelle Revaz

MOTION Berne devra se doter d'une stratégie nationale contre la pauvreté: le parlement a suivi la socialiste, qui demandait que le Conseil fédéral tienne ses engagements en faveur de la population précarisée

C'est une petite victoire personnelle pour Estelle Revaz, mais qui représente «un grand signal envoyé à la population». En fin de session d'automne, le 26 septembre, le Conseil des Etats acceptait la motion de la conseillère nationale genevoise intitulée «Lutter contre la pauvreté en reconduisant le programme de prévention et en adoptant une stratégie nationale». Le Conseil national ayant adopté le texte en mars dernier, celui-ci est renvoyé au Conseil fédéral, qui devra donc adopter une stratégie de lutte contre la pauvreté.

Dès la première session

Ce n'est pas tout, la motion demande également au gouvernement de reconduire la Plateforme nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. «Ce point n'était pas gagné car ce programme arrivait à échéance à fin 2024», souligne la socialiste. Sa prolongation était sur la sellette: tant le Conseil fédéral que la Commission de la science, de l'éducation et de la culture des Etats appelaient au rejet de cet article. Une partie des sénateurs souhaitait laisser le gouverne-

ment libre d'agir, d'autres avançaient l'argument que son acceptation empiéterait sur les compétences cantonales. «Bien sûr, les cantons et les communes sont au front pour lutter contre la pauvreté, mais la Confédération a un réel rôle à jouer dans la coordination de ces efforts, plaide Estelle Revaz. Ce rôle est d'ailleurs inscrit dans la Constitution.»

«Dans une époque de restrictions financières, ce vote est un signal important envers la population»

ESTELLE REVAZ, CONSEILLÈRE NATIONALE (PS/GE)

A la suite du vote du Conseil des Etats, la Genevoise ne peut cacher une certaine émotion. Cette intervention représente «la toute première motion» de la carrière politique de la violoncelliste devenue parlementaire; elle a été déposée le 21 décembre 2023, dans la session suivant son élection. Si la pauvreté demeure un thème parfois boudé par le parlement, le texte était accompagné de pas moins de 93 signatures, obtenues dans tous les partis, y com-

pris à l'UDC et parmi des poids lourds de la politique, à l'image du président du Centre Gerhard Pfister.

«Comme en musique»

Cette thématique tenait à cœur à la nouvelle élue. «Selon le rapport social statistique suisse 2023, le taux de pauvreté se monte à 8,7% et 15,4% de la population est concernée par le risque de pauvreté, relève Estelle Revaz. Au-delà des chiffres, les enfants sont particulièrement touchés par la problématique.» Dans des Chambres fédérales à majorité de droite, la Genevoise a passé sa première année parlementaire à sensibiliser et convaincre des collègues d'autres partis.

«Quand j'ai été élue, j'ai promis que je ferai en politique comme en musique, que je serai à l'écoute en amenant les gens à jouer ensemble. Je suis heureuse de voir que cela fonctionne», se réjouit celle qui demeure la seule artiste à siéger sous la Coupole. La socialiste se félicite en particulier d'avoir vu des parlementaires de droite non seulement soutenir sa motion par leur vote, mais aussi la défendre en plénum. «Dans une époque de restrictions financières, où les arbitrages budgétaires se font rarement en faveur du social, ce vote est un signal important envers la population qui a parfois l'impression que les politiciens ne se préoccupent pas d'eux», conclut la Genevoise. ■ Y. P.